

LETTRE TRIMESTRIELLE

2^{ÈME} TRIMESTRE 2022 par Talence Gestion



SOMMAIRE

L'ÉDITO 1

Talence Gestion poursuit son développement en capitalisant sur ses atouts.

ACTUALITÉS DES MARCHÉS 2

Analyse de Régis Lefort

POINT SUR 3

Nos solutions d'investissements responsables

FOCUS SUR 4

Talence Epargne Utile, un fonds pionnier cherchant à allier performance et utilité

L'ÉDITO

Didier Demeestère
Président



Talence Gestion poursuit son développement en capitalisant sur ses atouts.

Il faut du sang froid pour faire notre métier de gestionnaire d'actifs face à l'agitation actuelle des marchés financiers, mais cela ne suffit pas. Dans ce contexte géopolitique incertain et inédit, nos équipes peuvent également compter sur **la force du collectif** dans notre entreprise. Au-delà de l'envie de travailler ensemble qui caractérise une entreprise basée sur l'humain, nous avons mis en place de nombreux **rendez-vous pour partager les réflexions et les expériences** : une réunion chaque matin entre les gérants, 3 comités techniques (allocation d'actifs, sélection de fonds et d'actions...) et un comité de stratégie d'investissement.

Nos gérants peuvent aussi s'appuyer sur **notre large offre de produits d'investissement** et de services qui permet de diversifier les placements et ainsi d'optimiser le couple rentabilité/risque de nos clients en vue d'une stratégie patrimoniale sur-mesure. Notre pôle d'**ingénierie patrimoniale et fiscale** permet par ailleurs de prendre de la hauteur pour répondre à des enjeux prioritaires de long terme.

Illustrant notre solide dynamisme, nous sommes ravis d'accueillir au sein de nos équipes Sixtine Morizot. Dotée de grandes qualités relationnelles et de solides compétences en matière juridique et fiscale, Sixtine sera chargée d'accompagner nos clients dans la mise en place d'une stratégie patrimoniale sur-mesure.

Dans cette lettre, nous faisons un point sur le panorama des solutions d'investissements responsables dans lesquelles vous pouvez investir (page 3). Visant à donner du sens à votre épargne, cette offre s'est largement étoffée depuis la création dès 2016 de notre premier fonds intégrant les enjeux environnementaux et sociaux, Talence Epargne Utile (plus de détails et interview de son gérant en page 4).

Enfin, fiers de nos racines provinciales et fort du **succès de notre bureau dans le Nord de la France**, nous avons décidé de poursuivre notre développement à travers l'ouverture d'un **nouveau bureau en région à Lyon** pour être au plus proche de nos clients. Cela sera l'occasion pour 2 jeunes talents, qui ont fait leur preuve au sein de l'équipe parisienne et originaires de la région Rhône-Alpes, de relever un beau challenge professionnel !



TALENCE
GESTION

ACTUALITÉS DES MARCHÉS

NOTRE VISION DES MARCHÉS

Régis Lefort,
Associé-Fondateur et Gérant OPCVM



Quel est le bilan boursier sur le premier trimestre 2022 ?

Le premier trimestre avait bien démarré, dans le sillage de la fin de l'année 2021. Mais le marché a rapidement été rattrapé par la montée des risques qui se sont concrétisés. D'abord, avec les tensions inflationnistes, devenues plus durables qu'annoncé, qui ont déclenché une hausse des taux de marché et accru les inquiétudes autour du resserrement des politiques monétaires des banques centrales. Ensuite, les marchés ont dû affronter une sensible dégradation du contexte géopolitique qui a débouché sur l'invasion de l'Ukraine par la Russie fin février. Les sanctions économiques et financières prises par les Etats-Unis et l'Union Européenne à l'encontre de la Russie ont eu des effets immédiats sur l'économie mondiale. Le coût des approvisionnements et les prix des matières premières (énergétiques et agricoles) se sont envolés, exacerbant les tensions inflationnistes déjà bien présentes. Dans ce contexte, les gouvernements ont revu en baisse leurs prévisions de croissance économique. Malgré les très bons résultats publiés par les entreprises au titre de 2021, et la nette détente sur le front sanitaire en mars, les marchés européens ont clôturé le trimestre en nette baisse, avec un recul de 6,5% sur l'indice Euro Stoxx 600 et de 6,7% sur le CAC 40 (dividendes réinvestis). Les valeurs moyennes ont mieux résisté, avec un recul de 2,9% de l'indice CAC Mid&Small dividendes réinvestis.

Quelles sont les conséquences du conflit en Ukraine sur le cycle macroéconomique ?

Les récentes études des économistes montrent que la guerre en Ukraine aura des conséquences négatives sur l'économie, avec toutefois des différences importantes selon les pays et les secteurs. Les impacts sur les principaux indicateurs économiques sont à ce stade :

- Une poussée de l'inflation sans précédent depuis 40 ans : il est possible que le pic d'inflation ait été atteint en mars, avec une hausse des prix de 8,5% en rythme annuel aux Etats-Unis et de 7,5% en Zone Euro. Cette poussée est principalement due aux prix de l'énergie, et une détente est probable au cours des prochains mois. Toutefois, il est certain que le niveau de l'inflation demeurera nettement plus élevé qu'avant le conflit, en raison des sanctions prises sur les exportations russes et de la hausse des salaires qui devrait avoir lieu, sachant que le marché de l'emploi est tendu aux Etats-Unis et en nette amélioration en Europe. Ce contexte milite pour une accélération de la normalisation des politiques monétaires de la part des banques centrales, à commencer par la Fed qui devrait relever ses taux directeurs de 50 points de base lors de ses 2 prochaines réunions, pour les amener à un niveau d'au moins 2% d'ici la fin de l'année. Le calendrier de la BCE reste pour sa part moins précis, mais une première hausse des taux en Europe est hautement probable avant la fin de l'année.

- Un ralentissement de la croissance mondiale, qui était attendue à plus de 4% pour 2022 dans un contexte de sortie

du Covid. Celle-ci est sensiblement revue en baisse, en particulier en Europe, zone la plus impactée par le conflit. Ainsi, les perspectives de croissance de l'Union Européenne pour cette année viennent d'être revues à la baisse de 1,1 point par le FMI, du fait des conséquences de la guerre. L'Allemagne, très dépendante du gaz russe, pourrait même connaître une récession au T2 si la guerre se prolongeait. Le pire des scénarios serait celui d'un arrêt total des importations de pétrole et de gaz russe qui entrainerait une nouvelle flambée des prix. Toutefois, ce scénario n'est pas privilégié.

- Indépendamment de la situation en Ukraine, il faut également mentionner le ralentissement attendu de la croissance en Chine, suite aux reconfinements de plusieurs grandes villes du pays (politique « zero Covid »), qui continuent à perturber les chaînes d'approvisionnement.

Dans ce contexte, quel est votre sentiment sur les marchés actions ?

Nous sommes clairement plus prudents en raison de la dégradation de l'environnement macroéconomique. La combinaison d'une inflation plus élevée et d'une croissance moins forte modifie la toile de fond des marchés actions. En outre, la remontée des taux longs qui semble bien ancrée après plusieurs années de taux nuls voire négatifs en Europe joue directement sur la valorisation des actions. Néanmoins, toutes les zones géographiques et secteurs d'activités ne sont pas logés à la même enseigne. Certains secteurs comme celui de la transition énergétique ou de la digitalisation de l'économie sont à privilégier car ils devraient continuer à bénéficier d'investissements massifs. Les secteurs défensifs comme la santé sont également peu sensibles aux cycles économiques. Enfin, force est de constater que malgré les tensions sur les marges des entreprises, les prévisions de résultats pour 2022 restent bien orientées, avec une croissance de l'ordre de 7% (hors secteur des matières premières) des bénéficiaires par action.

Que dire des élections présidentielles françaises ?

La réélection du président Macron est plutôt favorable aux marchés actions car elle lève une incertitude de taille. En effet, début avril, les marchés anticipaient un « risque politique » avec le resserrement des intentions de vote entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Au-delà de la baisse de l'indice français, l'Euro s'était ainsi déprécié à un plus bas depuis deux ans et le rendement de l'OAT (emprunt d'Etat français) avait creusé l'écart avec le Bund allemand en dépassant les 1,1% à 10 ans. Avec le résultat de ce scrutin, nous devrions assister à un renforcement de l'Union Européenne et de sa monnaie, ainsi qu'à une poursuite des indispensables réformes de l'économie... A condition, bien sûr, que le Président réélu dispose d'une majorité parlementaire pour appliquer son programme, ce qui nous renvoie aux élections législatives du mois de juin.

POINT SUR

NOS SOLUTIONS D'INVESTISSEMENTS RESPONSABLES : UNE SÉLECTION DE FONDS « DURABLES » ET DEUX MANDATS ISR DEDIÉS



Bruno Mouton

Directeur de la Gestion Privée - Associé

Au cours des dernières années, nous avons enrichi notre offre de placements vers l'investissement durable. Cette démarche a pour objectif de proposer des produits d'épargne responsables à nos clients soucieux de donner davantage de sens à leur patrimoine.

Au-delà des progrès sociaux ou environnementaux positifs induits par ces politiques d'investissement, nous avons la conviction que l'Investissement Socialement Responsable (ISR) peut constituer un moyen de générer de meilleures performances sur la durée. Pourquoi ? Car, ces produits gérés avec un angle responsable intègrent les risques et les opportunités ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) de plus en plus incontournables dans la conduite des affaires des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Le panorama de nos solutions d'investissements responsables

Ce panel de solutions cherche à répondre à une nécessité de plus en plus forte d'investir durable, c'est-à-dire de conjuguer la valorisation du patrimoine de nos clients et la recherche d'impacts positifs sur l'environnement et notre société.



Hervé Picard

Gérant Privé - Directeur Associé

Quelle est votre perception de l'investissement responsable ?

Nous sommes convaincus que les enjeux de développement durable permettent de prévenir ou d'atténuer des risques et ont donc ainsi un lien avec la pérennité des modèles économiques des entreprises dans lesquelles nous investissons. Ainsi, je suis particulièrement attentif aux solutions de placement favorisant des entreprises qui concilient au mieux la croissance économique et les progrès environnementaux et sociaux.

Je vois dans les investissements « durables » une source d'impacts positifs importants pour notre société. En effet, les fonds que nous sélectionnons et qualifions de « durables » cherchent à allier explicitement les performances financières et la recherche d'impacts extra-financiers prédéfinis et mesurables tels que la réduction de l'intensité carbone d'un portefeuille.

Enfin, le conflit russo-ukrainien a mis en exergue les problématiques d'indépendance énergétique de l'Europe : la nécessaire accélération des efforts pour la transition énergétique ne fait désormais plus débat. Le plan européen RepowerEU va ainsi contribuer à des investissements sans précédents en faveur du climat dans les années à venir. Nous voulons participer à cette transformation.

Comment sélectionnez-vous les fonds externes « durables » ?

Une équipe de 4 gérants privés est en charge de la sélection de fonds externes. Notre indépendance chez Talence Gestion

Soucieux d'offrir à nos clients les meilleures solutions pour répondre à leur besoin et d'être alignés avec notre vision d'investisseur responsable, nous avons enrichi notre offre de plusieurs produits d'épargne au cours des dernières années :

Talence Epargne Utile, le premier fonds labellisé ISR dans la catégorie des petites et moyennes sociétés françaises dites « responsables », créé en 2016. Retrouvez en page 4 une présentation détaillée du fonds.

Talence Humpact Emploi France, un fonds ISR à impact sur la thématique de l'emploi. Le fonds investit dans une sélection de valeurs françaises parmi les plus vertueuses en matière d'emploi dans l'hexagone. Il permet ainsi de concilier rentabilité économique et impact sociétal positif.

Des mandats ISR 100% fonds, qui visent à concilier performance financière et prise en compte des enjeux de développement durable à travers l'investissement dans au minimum 80% de fonds « durables ». Ces mandats de gestion sont éligibles à différentes enveloppes fiscales : compte-titres, assurance-vie, et PEA.

Des fonds « durables » externes sélectionnés pour une expertise reconnue en termes de classes d'actifs, de thématiques d'investissement ou encore de zones géographiques. Issue de notre approche en architecture ouverte, cette sélection de fonds est basée sur un process rigoureux, exigeant et responsable.

nous permet d'intégrer les expertises d'acteurs reconnus dans la finance durable, notamment sur des actifs internationaux au sein de nos portefeuilles.

Ainsi, nous avons sélectionné près de 80 fonds parmi 40 sociétés de gestion partenaires sur un total de 200 fonds analysés par an. Pour faire partie de la sélection de notre mandat ISR, les fonds dits « durables » doivent nécessairement être classés article 8 ou 9 (SFDR) et intégrer des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Enfin, chaque fonds a une stratégie d'investissement qui lui est propre, comme son processus de gestion et ses thématiques ESG privilégiées (énergies renouvelables, emplois, agriculture, etc.). Ces analyses préalables nous permettent d'allouer au mieux l'épargne de nos clients en fonction de leur sensibilité et de leur objectif en termes d'impacts générés par leurs placements.

Quels placements privilégieriez-vous actuellement ?

Dans le contexte actuel que nous traversons, les fonds d'investissement durables ont confirmé leur efficacité dans la gestion des risques ESG. Ces actifs se sont également illustrés par leur résilience dans un environnement incertain, précisément parce qu'ils sont exposés à des entreprises soucieuses des effets de ses activités sur la société et la planète.

A titre d'exemple, nos investissements sur les fonds thématiques en faveur du climat et de la transition énergétique se sont bien comportés depuis le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne qui a provoqué une forte hausse des prix du gaz et du pétrole.

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est un règlement européen qui a pour ambition d'encadrer la finance durable.

FOCUS SUR

TALENCE ÉPARGNE UTILE,

UN FONDS PIONNIER CHERCHANT À ALLIER PERFORMANCE ET UTILITÉ



Créé en 2016, Talence Epargne Utile est un fonds action labellisé ISR et Relance investi dans les PME et ETI françaises dites « responsables ». Le processus de sélection de ces entreprises combine l'expertise reconnue de Talence Gestion en matière d'analyse financière et la notation extra-financière réalisée par Ethifinance sur près de 150 critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Talence Gestion fait figure de pionnier avec ce fonds lancé il y a plus de 6 ans. Sa création a été motivée par deux fortes convictions partagées par nos équipes et celles d'Ethifinance, agence de notation extra-financière spécialisée sur cette classe d'actifs : Sur le long terme, les petites et moyennes valeurs génèrent plus de performance que les « large caps » et, les entreprises les plus vertueuses sur les thématiques ESG surperforment et sont moins risquées.

Ainsi, par son approche et son historique de performance financière et extra-financière, Talence Epargne Utile a été récompensé à l'occasion des Trophées de la Finance Responsable 2020 par le magazine Investissements Conseils avec l'obtention du 1er prix dans la catégorie « Actions - Petites et Moyennes Capitalisations ».

Investir dans Talence Epargne Utile, c'est :

Promouvoir des filières d'excellence et d'avenir en France

Afin d'allier utilité et performance, le fonds privilégie les entreprises issues des filières d'excellence et d'avenir en France. A titre d'exemple, dans les secteurs de l'économie verte, figurent au sein du fonds des acteurs agissant pour la décarbonation et l'efficacité énergétique tels que :

- Voltalia ou La Française de l'Energie dans la transition énergétique ;
- Séché Environnement ou Ecoslops dans la gestion des déchets et le traitement des eaux ;
- GTT ou Hopium dans le transport décarboné.

Le fonds soutient également les entreprises au service de la souveraineté sanitaire comme :

- Chargeurs qui, durant la crise sanitaire, a réorganisé ses sites industriels

pour fabriquer des produits sanitaires (masques, gants, films de protection anti-virus) ;
- Boiron ou Sartorius Stedim, dans le secteur pharmaceutique.

Soutenir le financement de l'économie réelle

Talence Epargne Utile soutient le financement des entreprises françaises via la participation à des opérations de marché et contribue ainsi largement à l'économie réelle. Le fonds participe régulièrement à des apports via des augmentations de capital ou des introductions en bourse. Parmi les dernières opérations soutenues, des entreprises prometteuses ont été financées par le fonds comme Hopium, premier constructeur français de berlines à hydrogène, ou encore Hoffmann Green Cement, acteur français pionnier dans le ciment décarboné.



Julien Fauvel
Gérant OPCVM - Associé

Talence Epargne Utile a obtenu 2 labels, qu'est-ce qui les différencie ?

Le **Label ISR** a été créé en 2016 par le ministère des Finances et des Comptes publics. Dès 2017, Talence Epargne Utile a été labellisé. Son attribution est soumise à des conditions d'éligibilité strictes au terme d'un processus mené par des organismes indépendants. Résultant d'une volonté claire des pouvoirs publics de promouvoir les Investissements Socialement Responsables (ISR), il permet à chaque épargnant de distinguer parmi une gamme de produits financiers les placements prenant rigoureusement en compte les enjeux de développement durable.

Créé par le ministère de l'Economie et des Finances, le **Label Relance** a été obtenu par Talence Epargne Utile dès l'année de son lancement, en 2020. Ce label vise à soutenir le financement des PME et ETI françaises en identifiant les fonds d'investissement qui contribuent activement à la relance de l'économie réelle. L'obtention de ce label qui garantit ainsi aux épargnants d'être au plus près des entreprises françaises dans le contexte de la relance économique, reflète la contribution économique positive de notre fonds Talence Epargne Utile.

Quels sont, selon vous, les atouts principaux du fonds ?

Tout d'abord, l'ensemble des entreprises sélectionnées dans notre fonds présentent d'excellents fondamentaux financiers et extra-financiers.

Cette sélection nous permet ainsi d'être confiants dans la capacité de Talence Epargne Utile à créer de la valeur tout en présentant un bon couple rendement/risque pour nos investisseurs.

Au-delà des aspects purement financiers, nos investissements soutiennent les entreprises mettant en œuvre les meilleures pratiques ESG car nous sommes convaincus que les enjeux de développement durable permettent de prévenir ou d'atténuer des risques et ont donc ainsi un lien avec la pérennité des modèles économiques de ces entreprises. Par ailleurs, notre approche d'investisseur responsable se traduit par un engagement actionnarial fort. **Ce fonds a ainsi tous les atouts pour donner du sens à l'épargne de nos clients sans négliger la performance légitimement attendue sur un placement en actions.**

Performances annuelles du fonds

■ Talence Epargne Utile
■ Indice de référence

PART AC
Indice de référence : CAC Small NR du 04/07/2016 au 01/10/2017, puis CAC Mid & Small NR

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures & ne sont pas constantes dans le temps



Ce document est la propriété de Talence Gestion, toute reproduction même partielle est interdite sans son autorisation écrite préalable. Il a un caractère informatif et non contractuel. Les informations contenues dans ce document (notamment les données chiffrées, commentaires, stratégies, y compris les opinions exprimées) s'appuient sur des sources dignes de foi et l'environnement financier, juridique, et fiscal à la date d'établissement du document. Elles ne valent qu'à l'instant, où elles ont été données et peuvent donc être sujettes à modifications au gré des évolutions des marchés et de la réglementation et être mises à jour à tout moment sans préavis. Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations, statistiques et données futurs. Ce document ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des produits et services présentés, ni une consultation, un conseil ou un avis à caractère juridique ou fiscal. Les produits et services ne sont garantis ni en capital, ni en rendement. Le capital investi peut ne pas être intégralement restitué. Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son conseiller afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents aux produits et services d'investissement et sur leur adéquation avec sa situation personnelle, ses objectifs et son horizon de placement. Les réflexions et informations fournies en matières patrimoniale et fiscale devront être validées par des professionnels indépendants habilités avant toute mise en œuvre. Talence Gestion décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. Tout investissement dans un OPC doit se faire après avoir pris connaissance de sa documentation (DIC/DICI/prospectus), disponible auprès de sa société de gestion ou le site internet de celle-ci. Les OPC de Talence Gestion sont de droit français et autorisés à la commercialisation en France. Ils ne sont pas ouverts à la souscription pour les US Persons.



WWW.TALENCEGESTION.FR | contact@talencegestion.fr

Siège social - 38, avenue Hoche 75008 Paris | Tél. : 01 40 73 89 60

Bureaux Nord de la France - 999, avenue de la République 59700 Marcq-en-Barœul | Tél. : 01 83 96 31 30

SAS au capital de 450 000€ | RCS Paris n°521 659 060 | SGP agréée par AMF n°GP-10000019 | Courtier d'assurance : ORIAS n°10057627